

commerce

Guinée

esclavage

dominium

violences

Molina

péché mortel

Brésil

Portugal

ius gentium

bonne foi

guerre juste

Angola

Luis de Molina et l'esclavage africain – Regards croisés



Journée d'étude sur les réflexions de Luis de Molina en matière d'esclavage (XVIe siècle)

Journée organisée par Anne-Charlotte Martineau (CNRS Paris)

4 juin 2021

Luis de Molina (1535-1600) est l'un des plus célèbres jésuites espagnols du XVIe siècle, appartenant à la dite « École de Salamanque ». Alors qu'il est aujourd'hui connu des théologiens, surtout pour la question de l'exercice du libre arbitre en relation avec la prédétermination de la volonté divine, tout comme des économistes, pour sa théorie de la valeur subjective du prix, Luis de Molina reste encore largement méconnu chez les juristes.

*Cette journée d'étude se concentrera sur le deuxième traité de son **De iustitia et iure**, publié en 1593 et dans lequel Molina s'intéresse à la justice commutative des biens, c'est-à-dire à la légitimité du commerce, offrant par-là une analyse théologico-juridique détaillée des pratiques commerciales menées par les marchands portugais et espagnols dans la seconde moitié du XVIe siècle. L'une de ces pratiques était l'acquisition et la vente d'esclaves. Est-il juste, demande Molina, que les marchands portugais aillent en Afrique pour y acheter des esclaves et ensuite les revendre aux marchands espagnols ? Sur la base de quels titres et dans quelles conditions ces échanges peuvent-ils avoir lieu ?*

Les longs développements élaborés par Luis de Molina pour répondre à ces questions auront une influence décisive ; les théologiens et juristes qui lui succéderont ne feront que reprendre et synthétiser ses réflexions, renforçant la légitimité de l'esclavage et les modalités dans lesquelles était réalisée la traite africaine.

Les participant.e.s à cette journée d'étude proviennent de champs disciplinaires variés, tels que le droit et l'histoire, mais aussi la philosophie politique et l'anthropologie. L'objectif est d'offrir un regard croisé, novateur et critique sur les réflexions de Luis de Molina en matière d'esclavage africain, afin de mieux comprendre leur contenu et leur portée.

Cette journée d'étude organisée par Anne-Charlotte Martineau est rendue possible par le soutien de la Mission de recherche Droit et Justice et du Centre de Théorie et d'Analyse du Droit (UMR7074).

Cette journée d'étude est ouverte à tous.tes. Pour toute demande d'inscription à la visioconférence, remplissez [ce formulaire](#)

Programme :

11h00 Anne-Charlotte Martineau : « *Propos introductifs* »

11h30-13h

Martti Koskenniemi : « *Scholastic ius gentium: The Persistent Power of a Middle Concept* »

Matthias Kaufmann : « *Molina : l'esclavage entre la moralité, le droit et l'économie* »

Jean-Louis Halpérin : « *Droit, justice et équité dans l'approche de Molina sur l'esclavage* »

14h00-15h30

Luisa Brunori : « *Droit et économie dans l'œuvre de Luis de Molina* »

Arnaud Paturet : « *L'idée de dominium dans De iustitia et iure à la lumière des conceptions juridiques romaines antiques* »

Danaë Simmermacher : « *Slaves as Owners* »

16h00-17h30

António de Almeida Mendes : « *Le statut des esclaves africains et de leurs descendants en Europe du Sud passé au filtre de la traite transatlantique* »

Carlos Zeron : « *Inventer et inventorier la traite légitime* »

José Luis Egió García : « *Quelques éléments de continuité et de rupture avec la tradition salmantine et le derecho indiano* »

17h30 Anne-Charlotte Martineau : « *Conclusion* »

Affiliations :

Anne-Charlotte Martineau est chargée de recherche au CNRS et rattachée au Centre de Théorie et d'Analyse du Droit de l'université de Nanterre. **Martti Koskenniemi** est professeur émérite de droit international à l'université de Helsinki. **Matthias Kaufmann** est professeur d'éthique à l'université de Halle-Wittenberg. **Jean-Louis Halpérin** est professeur d'histoire du droit à l'École normale supérieure de Paris. **Luisa Brunori** est chargée de recherche au CNRS et rattachée au Centre d'Histoire Judiciaire de l'université de Lille. **Arnaud Paturet** est chargé de recherche au CNRS et rattaché au Centre de Théorie et d'Analyse du Droit de l'université de Nanterre. **Danaë Simmermacher** est docteure en philosophie et rattachée à l'université de Halle-Wittenberg. **Carlos Alberto de M.R. Zeron** est professeur d'histoire à l'université de São Paulo. **António de Almeida Mendes** est maître de conférences en histoire moderne à l'université de Nantes. **José Luis Egió García** est docteur en histoire et affilié à l'Institut Max Planck de Francfort (Max Planck Institute for Legal History and Legal Theory).